



NIVEAU

Formation initiale



PUBLIC CONCERNÉ

Agent de compagnie aérienne ou de société d'assistance devant assurer le déplacement d'un aéronef au poste de pilotage dans le cadre des opérations de tractage avion.



OBJECTIFS

- La formation est valable pour un type avion :
- Connaître l'environnement technique du poste avion concerné.
- Savoir configurer l'aéronef pour les opérations de tractage.
- Savoir utiliser la radio VHF et communiquer avec la Tour.



CONTENU

Théorie

- Le rôle et les responsabilités de l'agent.
- La mise en place et retrait des moyens d'accès à la cabine.
- Présentation du poste avion concerné / Les points de contrôle.
- La mise en configuration de l'avion et du poste.
- La mise en œuvre du convoyage / La check-list.
- Les modalités d'utilisation de la radio VHF et la communication.
- Les procédures d'urgence.

Pratique

- Réalisation de convoyages au poste de pilotage du type avion concerné.
- Application des règles et méthodologies abordées durant la formation théorique.

Formation basée sur les recommandations IATA (AHM + IGOM) en vigueur.

🕒 Durée à titre indicatif

35 heures / 5 jours. (théorie / 4 heures + pratique / 31 heures)

☰ Prérequis

- Badge avec zone Avion valable localement.
- Autorisation de conduire sur les aires de manœuvre valable localement ou posséder une bonne connaissance de l'aire de manœuvre locale.

📖 Méthode

- Formation théorique en salle.
- Formation pratique effectuée au poste dans le cadre des opérations de déplacement avion.
- L'action de formation est assurée par un formateur qualifié et expérimenté.

✍️ Evaluation

- **Théorie** : Test écrit de validation (minimum 80 % de bonnes réponses requis).
- **Pratique** : Fiche d'évaluation des compétences (minimum 80 % de points positifs requis).

📅 Validité

Maximum 3 ans (IATA / AHM 1110).

👥 Contact

☎ + 33 1 48 16 37 24

✉ ifma@geh.aero

🌐 <http://ifma-formation.fr/>